

ENTRE NOUS

comité des usagers

CRDI Montérégie-Est

Janvier 2013, Volume 6, no 1

NOS TITRES :

TÉMOIGNAGE D'UN PARENT: LA FAMILLE D'ACCUEIL 2

LE CASSE-TÊTE DE LA TRANSFORMATION DES SERVICES... 3

EN BREF 3

LE BABILLARD 4

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Vous étiez informés récemment de la nouvelle procédure du CRDITED relativement au remboursement des frais de transport en remplacement des allocations de fréquentation: après avoir fourni un certificat médical, les usagers devront faire parvenir à la sécurité du revenu la preuve d'achat de leur passe de transport adapté afin d'en obtenir un remboursement.

L'Établissement s'apprête à introduire des changements majeurs pour l'intégration des usagers au travail et au communautaire visant à favoriser l'autonomie des usagers en leur permettant de choisir parmi une diversité d'options, ces changements entraînent aussi de nouvelles façons de répondre aux besoins des jeunes adultes en fin de parcours scolaire.

Vous avez probablement entendu parler des « épisodes de services » selon lesquels le CRDITED se retirerait du volet travail au moment où l'intégration d'un usager en milieu de travail ou de bénévolat serait réalisée. Préoccupé des impacts sur la continuité des services entraîné par ce fractionnement en épisodes de services, le comité vous invite à lui faire part de votre expérience (positive ou non) si votre fils ou votre fille bénéficie d'un tel épisode de services, cela nous permettra d'enrichir notre connaissance de la situation.

Par ailleurs, le comité se penche sur la question de l'hébergement où se produiront aussi des changements suite à la syndicalisation des ressources non institutionnelles (familles d'accueil, ressources intermédiaires). Nous aurons l'occasion de vous en reparler dans de prochaines parutions du bulletin.

Lucille Bargiel

LE PROCESSUS VIGILANCE ET SOUTIEN: À QUI S'ADRESSE-T-IL?

Bien que ce soit en dehors de sa mission, le CRDITEDME a créé une offre de service pour le maintien des acquis des personnes qui ne requièrent plus de services spécialisés mais qui ont un besoin d'accompagnement: maintien des communications, maintien de la condition physique, maintien des relations interpersonnelles.

Un éducateur spécialisé est nommé comme le principal interlocuteur de l'utilisateur et de ses proches. C'est lui qui identifiera les besoins en matière de maintien des acquis et qui rédigera le plan d'intervention (PI) avec l'utilisateur et ses représentants légaux, le cas échéant. Le PI doit être fait en fonction de s'assurer que la qualité de vie de l'utilisateur est maintenue et même améliorée selon ses besoins.

Le processus se déploie selon trois modalités: 1- stage individuel, 2- stage de groupe, 3- centre de jour occupationnel, le but étant d'identifier les usagers pouvant fonctionner dans un stage individuel ou de groupe, en milieu externe ou dans les installations du centre.

Le CRDITEDME cherche à nouer des ententes de collaboration avec les milieux communautaires afin de développer des projets dans lesquels la clientèle v du programme vigilance pourra être reçue.

SOMMAIRE :

- Un parent nous raconte...
- Transformation des services, un casse-tête aux nombreuses pièces!
- Nouveau au Québec: du tourisme adapté.

TÉMOIGNAGE: UN PARENT PARTAGE SON EXPÉRIENCE EN FAMILLE D'ACCUEIL

Petit déjà j'entendais les adultes dire que les familles qui recevaient un enfant en foyer d'accueil étaient motivées par l'argent - sous-entendant par-là que les familles d'accueil devaient être des familles plus ou moins démunies ou éduquées, que les enfants qui leurs étaient confiés étaient de mauvaises graines et qu'ils étaient de ces faits plus ou moins mal traités -.

Malheureusement, je crois qu'une partie de ces préjugés perdure. J'ai œuvré auprès de parents de personnes handicapées bon nombre d'années et j'ai entendu à maintes occasions diverses opinions défavorables aux familles d'accueil. La plupart du temps ces opinions étaient fondées sur des ouï-dire ou des incidents occasionnels, répétés à l'infini et généralisés à l'ensemble des familles d'accueil.

Devant ce constat, je voudrais par ce texte, faire contrepoids. Depuis maintenant 18 ans, ma fille Catherine a été accueillie dans quatre familles d'accueil, deux au privé et deux au public et je n'ai que de belles expériences à relater. Elle fut accueillie à chaque occasion avec respect et affection. Elle jouissait d'un espace personnel, recevait tous les soins physiques, affectifs et médicaux que nous déléguions à la personne en charge. On respectait ses besoins au niveau de sa vie sociale. L'expérience se continue toujours à la plus grande satisfaction de ma fille et de nous, ses parents.

Tout n'est pas comme à la maison : cuisine différente, tenue de maison différente, autres mœurs, autres règles. Cependant, on y retrouve le même désir de voir notre fille heureuse et épanouie. Tout est-il parfait? Non, le plus souvent les activités telles les sorties au resto, au cinéma et autres sont inexistantes ou très peu fréquentes. Nous tentons, nous ses parents, de combler ces besoins. Dans les moments difficiles, nous avons pu travailler en équipe, faire valoir notre point de vue et recevoir les idées des autres. À n'en pas douter, travailler en équipe est la clé du succès si ce désir est partagé par les parents, la famille d'accueil et les intervenants du CRDITED, pour la réussite de la vie de notre enfant en famille d'accueil. Seules les questions suivantes nous guident : est-ce que notre enfant est heureux ? Son intégrité physique et mentale est-elle menacée ? Si les réponses à ces questions sont positives, alors le reste n'est pas important. Il y a plusieurs façons de penser, plusieurs façons de faire les choses et nous n'avons pas le monopole de la meilleure avenue.

La famille d'accueil est payée pour accueillir notre enfant mais cela ne fait pas de nous leur employeur, loin de là. Elle est rémunérée parce qu'il s'agit effectivement d'un travail et il n'y a rien de plus naturel que de le reconnaître. D'autant plus que ce travail requiert une diversité importante de qualités et d'habiletés. Outre les tâches ménagères, la famille d'accueil doit avoir des notions de psychologie, diététique, techniques pour désamorcer les crises, techniques d'administration de médicaments, formation en gestion budgétaire, pouvoir faire rapport et rendre des comptes à son employeur, négocier avec les intervenants y inclus les parents, connaître un certain nombre de lois non usuelles pour le commun des mortels, connaître et faire respecter les droits des personnes accueillies et j'en passe probablement.

Afin de valoriser ce rôle confié aux familles d'accueil et de répondre à une demande qui sera très certainement toujours croissante, il m'est d'avis que les CEGEP et Universités devraient développer un cours spécifique débouchant sur une accréditation reconnaissant à leur détenteur les connaissances nécessaires pour agir au sein d'une famille d'accueil. Déjà, je crois, certaines démarches ont été entreprises dans cette direction. La société a reconnu de cette façon, l'importance de personnes travaillant dans les garderies. Il devrait en être ainsi pour les familles d'accueil ce qui permettrait, je crois, de réduire ou d'éliminer les préjugés qui perdurent de façon encore trop importante et de faciliter le recrutement de nouvelles ressources.

Jean-Luc Cousineau

Parent d'une fille handicapée intellectuelle hébergée dans une RIMA du CRDITED-ME

Faites-nous part de vos commentaires sur le témoignage de ce parent
À l'adresse courriel suivante: comite.usagers@crditedme.ca

LE CASSE-TÊTE DE LA TRANSFORMATION DES SERVICES...

Dans la foulée de la transformation de services, le CRDITEDME a choisi d'offrir ses services par programmes élaborés par des équipes cliniques, afin de structurer les interventions auprès de ses usagers. Voici un résumé sous forme de tableau qui a pour objectif de clarifier l'offre de services des programmes adaptation et réadaptation en contexte d'intégration au travail, au communautaire et le programme déficience sévère à profonde et polyhandicapés.



Intégration au travail

- Évaluation des intérêts et capacités de la personne afin de l'orienter un emploi rémunéré
- Pré-emploi: développer les compétences et valider les intérêts de la personne
- Soutien pour l'intégration à l'emploi
- Collaboration avec le SDEM-SEMO
- D'autres besoins surviennent= épisodes de services

Intégration au communautaire

- Intégration et maintien de la personne dans des milieux favorisant le plus possible sa participation sociale
- Activités permettant de valoriser la personne en fonction de ses compétences et ses intérêts
- Stage de groupe ou stage individuel dans les installations (anciennement nommés ateliers) ou dans un autre milieu. C'est la responsabilité du centre de trouver le milieu adéquat.

Déficience sévère à profonde et polyhandicapés

- Ce programme est à venir
- Ce programme s'adresse à une clientèle qui a des besoins spécialisés quant à sa condition physique

EN BREF: QUELQUES NOUVELLES

Le REÉI: le gouvernement canadien a apporté plusieurs améliorations au REÉI dans le cadre du budget 2012 afin que soit accordée aux bénéficiaires et à leur famille une plus grande marge de manœuvre quant aux contributions et l'accès à leur épargne: changement aux règles sur le montant minimal et maximal des retraits, règles relatives à la fermeture d'un REÉI lors de la fin de l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées, pour ne nommer que ceux-ci. Pour obtenir de l'information, veuillez consulter le site web: www.budget.gc.ca

L'hébergement: les membres du comité de usagers ont observé que l'offre de service en hébergement fait face à des difficultés d'accessibilité aussi bien qu'à l'absence de types d'hébergement diversifiés pour répondre aux besoins et intérêts des usagers et de leurs proches. Un sous-comité a été formé pour étudier le dossier et faire valoir le point de vue des usagers et de leurs proches. Le comité sollicitera la collabo-

ration de différentes instances dans les démarches qui seront entreprises.

Une affiche « guide » pour les usagers: il y plus d'un an le comité des usagers se penchait sur la nécessité de faire connaître sa mission auprès des usagers. Le choix d'une petite affiche plastifiée, avec informations écrites et illustrées, pouvant être mise au mur selon le désir de chacun, s'est avéré être l'outil le mieux adapté et le plus à la portée d'une majorité d'usagers. Dans un premier temps, l'affiche sera remise seulement aux adultes et aux personnes bénéficiant du programme intégration au travail et au communautaire.

Le Curateur public entreprenait en 2011 la tournée de ses directrices et directeurs territoriaux auprès des CSSS et autres établissements du réseau. La tournée se poursuit, toutes les régions seront rencontrées. Le but de ces rencontres est de clarifier la mission du Curateur auprès des intervenants du réseau de la santé et des services so-

ciaux. Cette tournée vise entre autres à présenter les orientations du Curateur en ce qui a trait aux différents moyens de protection. Le Curateur révisé actuellement les dispositifs de protection des personnes inaptes et la prise en charge par les proches. Il n'est pas sans rappeler l'importance de l'implication des familles comme représentant légal auprès de leurs proches, lorsque la situation le permet.

Saviez-vous que: 321 ressources non institutionnelles (RNI) ont un contrat avec le CRDITED pour accueillir des usagers en leur offrant un milieu de vie répondant à leur diagnostic et leurs besoins. De ce nombre, 254 sont des ressources de type familial (RTF), et 67 sont ce qu'on appelle des ressources de type intermédiaire (RI). Environ 900 personnes sont hébergées sur près de 3 500 usagers recevant des services du CRDITED de la Montérégie-Est, soit 26% de la clientèle du centre.

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER

COMITÉ DES USAGERS

255, RUE CHOQUETTE

BELOEIL (QUÉBEC) J3G 4V6

Téléphone : 450 446-7477 # 2400

1 866 446-3006

Télécopie : 450 446- 6776

Courriel: COMITE.USAGERS@CRDITEDME.CA



NOUVEAU AU QUÉBEC : un service de TOURISME ADAPTÉ...et de plus à LEUR GOÛT!

Le Comité Franco-Québécois pour l'intégration et la Participation Sociale (CFQIPS) est un nouvel organisme sans but lucratif qui offre des séjours de vacances intégrés aux milieux touristiques réguliers. Pour ce faire, le CFQIPS compose des petits groupes de 5 à 8 vacanciers, ayant notamment une DI ou TED, soutenu par 2 accompagnateurs. Les destinations sont **au Québec** (Montréal, Tremblant, Magog, ...) et **à l'international** (Cuba, Walt Disney, Croisière) et ont des durées variant d'un weekend, une semaine à deux semaines.

Les vacanciers disposent de moyens de transports sécuritaires (automobiles loués, minibus ,avion ...) ce qui leur permet beaucoup d'autonomie

-Les vacanciers décident, d'un commun accord, de leurs activités en fonction du budget (inclus dans le coût du séjour) qui leur est alloué.

-Les vacanciers séjournent dans des lieux offrant confort et sécurité

-Les accompagnateurs gèrent un budget (inclus dans le coût du séjour) dédié à l'alimentation qui comprend minimalement une sortie au restaurant.

Pour plus d'informations : André Coderre 450-521-0767 cfqips.qc@gmail.com

LE BABILLARD

VOTRE ATTENTION SVP

ÉVITONS LE GASPILLAGE!

SI VOUS N'ÊTES PLUS INTÉRESSÉS À RECEVOIR L'ENTRE NOUS NI LES INVITATIONS À DES SOIRÉES OU JOURNÉES D'INFORMATION, PRIÈRE DE NOUS LE FAIRE SAVOIR PAR LA POSTE:

**COMITÉ DES USAGERS, 255 RUE CHOQUETTE
BELOEIL J3G 4V6**

PAR COURRIEL:

COMITE.USAGERS@CRDIME.QC.CA

EN NOUS INDIQUANT VOTRE NOM ET ADRESSE

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

Qui peut faire appel au comité des usagers?

- ◆ Pour obtenir de l'information sur différents sujets en lien avec les intérêts et le bien-être des usagers du CRDITED –ME.
- ◆ Les usagers, les parents et les proches peuvent obtenir de l'aide dans leurs démarches auprès de l'établissement.
- ◆ Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale du comité et nous communiquerons avec vous dans les meilleurs délais.

Le comité des usagers existe en vertu de la Loi des services sociaux et des services de santé. Afin de permettre des mécanismes de représentation des usagers.

Il est le porte-parole officiel des usagers auprès des instances de l'établissement.

Il veille à ce que les usagers soient traités en reconnaissance de leurs droits et libertés, avec respect et dignité. (article 212)

